T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247 m. 3). — **Samedi 29 Décembre.** — 8 h. : Revue de la Presse parisienne du matin. — 8 h. 30 : Disques : Normandie, marcha ; Retraite tartare. — 11 h. : Relais de Grenoble : Concert avec le concours de l'orchestre de la station : Marche lorraine ; Marianne et Jeannot ; Piançailles, valse ; Valet de carreau ; Phi-Phi, fantaisie ; Bonheur capricieux ; Les jongleurs ; Jour d'hyménée. — 12 h. 15 : Concert organisé par l'A.R.N. avec le concours de M. Paul Selosse, ténor léger, et de l'orchestre de la station sous la direction de M. Maurice Soret : Cortège de Cupidon, marche ; Ouverture solennelle ; Idylle, suite de valses ; Ballet russe : a) Czardas ; b) Valse lente ; c) Scène ; d) Marche ; Ne touchez pas à la reine ; Comme un petit oiseau, extrait de Suzanne ; Paillasse, sérénade d'Arlequin ; Canzonnetta. — 15 h. : Informations. — 15 h. 15 : La Nursery : a) Nous n'irons plus au bois ; b) La tour prends garde ; c) Bon voyage M. Dumollet ; d) Sur le pont d'Avignon ; e) Ou est la Marguerite ; f) Arlequin marie sa fille ; Miss Helyett, fantaisie sur l'opéra-comique ; Did you ever see a dream walking, fox ; Les airs de Saint-Granier, fantaisie ; Clair de lune, romance sans paroles ; Le Grognard, marche. — 14 h. : Cours, communiqués. — 14 h. : Relais du poste régional parisien pour la diffusion du concert organisé par l'Œuvre de la T.S.F. à l'Hôpital. — 16 h. : Demi-heure des variétés littéraires et scientifiques. — 16 h. 30 : Disques : C'est vrai ; Pourquoi souffrir, chanson ; La petite maisonnette, chanson ; Les pompons rouges. — 16 h. 45 : Les chansons de Bécassine : La naissance ; Le double baptême, Adrienne Gallon et chœurs d'enfants : Les œufs de Pâques ; L'Alphabet vivant, Adrienne Gallon et chœurs d'enfants ; L'Oncle Corentin, A. Gallon et chœure d'enfants. — 17 h. : Disques : Pluie de perles, valse ; La java des biffins ; Amour toujours, tango de l'opérette : Azor ; Bric à brac, one step ; Un quart d'heure de comédie : Le gendarme est sans pitié, scène du baron Lorande ; La distribution des prix, paysannerie lorraine. — 17 h. 30 : Marche du couronnement ; L'Orlow : a) Chanson des soldats russes ; b) Chanson de la cigarette ; c) Va plus loin ; d) La Balalaïka ; Le camp de Wallenstein ; Vouvray : a) Air de Marie-Jeanne ; b) Grande fillette aux yeux châtains ; c) Couplets du pouv qui tousse ; d) Légende de l'œillet rose ; e) Sérénade au point du jour ; f) Dame, oui, duo ; La grande duchesse de Gérolstein, ouverture ; Le Caïd, ouvertura. — 18 h. 30 : Radio-journal. — 19 h. 30 : Cours, communiqués, rappel des deux derniers tirages des primes ; Disques : Un soir de réveillon : a) Qu'on est vraiment amoureux ; b) J'aime les femmes ; Le roi des resquilleurs : a) J'ai ma combine ; b) C'est pour mon papa. — 19 h. 45 : Causerie culinaire à l'usage des ménagères, par M. Fslvre, directeur de restaurant. — 20 h. : Indication de l'heure ; Résultats du tirage des primes ; Causerie sur la meilleure propagande, par René Doumic. — 20 h. 10 : Aperçu sur la journée sportive du lendemain ; Disques : Le soleil apparaît, tango du film ; Tu es ma passion, slow fox ; Les regrets de Suzette ; Une heure de rêve, slow du film ; Don't you, slow fox du film « Un tour de cochon » ; Plaisir d'amour, duo vocal ; Tout pour Emilie, duo vocal ; Tiger Rag, quatuor vocal et guitare ; Nobody's sweetheart, quatuor vocal et guitare. — 20 h 30 : Soirée théâtrale organisée par l'A.R.N. : Aude et ses rêves, drame radiophonique en 1 acte de Robert Caillas ; Monique, pièce en 3 actes de Gaillard de Champris et Paul Bourget ; Disques pour entr'actes : Après Aude et ses rêves Le rosaire, solo de violon par Georges Bouillon ; Suite miniature : a) Aubade ; b) Chagrins ; Après le 1er acte de Monique : Danses symphoniques nos 1 et 4 ; Après le 2e acte de Monique : Berceuse, solo de violon ; Rêverie.

UNIC-RADIO

LE POSTE FRANÇAIS DE QUALITE
6, rue du Palais-Rihour — LILLE

520

TOUR EIFFEL (1.389 m.). — 12 h. 30 : Paris P.T.T. — 13 h. : Bourse. — 13 h. 15 : Presse. — 13 h. 30 : Chronique agricole. — 13 h. 40 : Chronique du travail. — 13 h. 50 : Chronique économique. — 14 h. : Changes. Chronique des lettres. — 14 h. 10 : Chronique de la Ligue maritime et coloniale. — 14 h. 20 : Chronique des grandes associations. — 14 h. 30 : Bourse de Commerce. Informations. — 14 h. 45 : Station coloniale. — 15 h. 45 : Bourse. 16 h. : Tourisme. — 16 h. 20 : Changes. — 17 h. 45 : Informations. — 18 h. 30. Théâtre. — 18 h. 45 : Actualités. — 19 h. 30 : Une tempête sous un crâne, épisode radiophonique de Paul Castan.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3). — 6 h. 45 : Culture physique. — 7 h. : Disques. — 7 h. 15 : Presse, météo. — 7 h. 45 : Culture physique. — 8 h. : Disques. — 12 h. : Concert. — 13 h. 20 : Bourse. — 15 h. : Les ondes enfantines. — 18 h. : Bourse. — 18 h. 50 : Causerie par Tristan Bernard. — 19 h. : Chronique des livres. — 19 h. 20 : Revue de la presse latine. — 19 h. 30 : La vie pratique. — 20 h. : Les humoristes français. — 20 h. 30 : Presse. Météo. — 20 h. 45 : La petite chanson des hommes, camédie musicale radiophonique en trois parties, de Mme Douglas d'Estrac. Musique de Jean Clergue. — 22 h. 10 : Chansons. — 22 h. 30 : Musique de danse.

Demandez une démonstration des postes

"RADIOLA"

5 modèles depuis 1.225 francs
chez RAVEAU et DUTHOIT
107, rue Esquermoise, Lille. T. : 58-07
4222

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : Réveil en fanfare et concert. — Au cours de l'émission, à 7 h. 30 et à 8 h. 20 : Revue de la presse. — 12 h. 5 : Disques. — 18 h. 25 : Cours financiers. — 18 h. 30 : L'actualité catholique. — 18 h. 55 : Causerie. — 19 h. 2 : Disques. — 19 h. 5 : La journée sportive. — 19 h. 7 : Journal parlé du poste. — 19 h. 20 : Courrier des spectacles. — 19 h. 30 : Concert. — 19 h. 50 : Extraits de Fanny (Pagnol). — 20 h. : Sketch. — 21 h. : Musique de danse. — 21 h. 35 : Nouvelles. — 22 h. 30 : Musique légère.

RADIO-STRASBOURG (349 m. 2). — 10 h. 45 : Disques. — 11 h. : Alpes-Grenoble. — 12 h. : Orchestre. — 12 h. 30 : Informations. — 12 h. 45 : Disques. — 15 h. 15 : « Les oratorios de Noël », par M. Gérold, professeur à l'Université. — 15 h. 30 : Disques. — 16 h. : Paris. — 16 h. 30 : Disques. — 17 h. : Orchestre. — 18 h. : Disques. — 18 h. 30 : Cours de français. — 18 h. 45 : Causerie sur l'agriculture (en allemand). — 19 h. : Disques. — 19 h. 30 : Communiqués. — 19 h. 45 : Disques. — 20 h. : Informations (en allemand). — 20 h. 10 : Chronique sarroise. — 20 h. 15 : Presse (en allemand). — 20 h. 30 : Œuvres de Charles Dombre. — 21 h. 30 : Presse. — 22 h. 30 : Musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6). — 18 h. 30 : Musique régionale. — 18 h. 45 : Mélodies. — 19 h. 10 : Extraits de films. — 19 h. 45 : Causerie. — 20 h. 15 : Duettistes. — 20 h. 30 : Causerie médicale. — 21 h. : Aux oiseaux, fantaisie radiophonique. — 21 h. 30 : Orchestre symphonique. — 22 h. : Au Casveou de dix heures, fantaisie radiophonique. — 22 h. 15 : Le Bœuf sur le toit, fantaisie radiophonique. — 23 h. 15 : Orchestre de salon. — 23 h. 30 : Extraits de films. — 23 h. 50 : Orchestre de bal champêtre. — 24 h. : Informations. — 0 h. 5 : Chansonnettes. — 0 h. 15 : Orchestre viennois.

RADIO-NORMANDIE (206 m.). — 12 h. : La demi-heure des chansonniers : Souvenirs d'enfance (Noël-Noël) ; Les années sont courtes (Dorin) ; Pastichea musicaux (Betove) ; Le pendu (Mac Nab) ; La soupe à Toto (Noël-Noël) ; C'est y pas mieux comme ça (Dorin) ; Un bal chez le ministre (Jovy). — 12 h. 30 : Nouvelles de presse. — 13 h. 45 : Concert. — 16 h. : Musique de danse. — 16 h. 30 : Emission enfantine. — 16 h. 45 : Musique de danse. — 17 h. 15 : Disques. — 18 h. : Demi-heure enfantine. — 18 h. 30 : Chronique sportive. — 18 h. 50 : Nouvelles régionales. — 19 h. : Disques. — 20 h. : Concert retransmis depuis la Salle Saint-Michel à Yvetot, avec le concours de la Maîtrise d'Yvetot. Vieux noëls et chansons anciennes. — 21 h. 30 : Concert. — 22 h. : Café-concert. — 23 h. : Disques. — 23 h. 30 : Disques. — 24 h. : Musique légère. — 0 h. 30 : Musique de danse. — 1 h. : Informations. — 1 h. 10 : Musique de danse.

LANGENBERG (455 m. 9). — 15 h. : Concert. — 16 h. : Ballades de Loewe pour soprano. — 18 h. : Concert vocal et instrumental. — 20 h. : Joseph, le garçon, tableau radiophonique de P. Apel. — 20 h. 35 : Musique orchestrale par disques. — 22 h. : Musique de concert et de danse.

BRUXELLES (483 m. 9). — 12 h. : Disques. — 12, 30 : Orchestre symphonique. — 18 h. 10 : Orchestre symphonique. — 13 h. 40 : Disques. — 17 h. : Radio-orchestre. — 18 h. 15 : Disques. — 20 h. : Orchestre symphonique. — 22 h. 10 : Soirée de danses.

DAVENTRY NATIONAL (1.500 m.). — 10 h. 45 : Gramophone. — 11 h. 45 : Concert. — 13 h. : Concert. — 14 h. : Orchestre. — 15 h. : Orgue. — 15 h. 30 : Concert. — 16 h. 30 : Chant et violon. — 17 h. : Orchestre — 19 h. 30 : Concert léger. — 20 h. 30 : Music-hall. — 22 h. : Récital d'orgue. — 22 h. 50 : Musique de danse. — 23 h. : Orchestre.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 m.). — 7 h. 45 : Concert. — 12 h. 30 : Musique de ballet. — 12 h. 45 : Concert. — 13 h. 55 : Concert. — 17 h. : Concert. — 18 h. : Disques. — 18 h. 30 : Musique légère et de danse — 20 h 25 : Concert. — 21 h. 40 : Concert. — 22 h. 15 : Récital de chant. — 22 h 30 : Danses.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UNE JEUNE FEMME DANS UN CLUB LONDONNIEN

Comme elle le faisait fréquemment, Miss Violet Marjory Kennedy Erskine vint à Londres pour quelques jours au début de la semaine. Arrivée dimanche elle se rendit pour s'y loger à l'Empress Club, un des clubs les plus élégants de Londres, dans le West End.

Jeune encore — trente-sept ans — Miss Violet Erskine n'en était pas moins sujette à de fréquents accès de désespoir. Mardi, jour de Noël, le portier remarqua, lorsqu'elle sortit, qu'elle avait l'air absent, e plein de brouillard », selon ses déclarations. Le soir, Miss Violet Erskine revint et on ne devait pas la revoir vivante. Quelques heures plus tard, à la fin de la soirée, une femme de chambre découvrit son corps au pied du radiateur a gaz de sa chambre. Le robinet de l'appareil était ouvert. A peu près nue, Miss Violet Erskine avait un jumper de laine noire autour du cou et une écharpe de soie était enfoncée dans sa bouche.

La police, aussitôt prévenue, n'osa pas conclure au suicide, bien que, selon les enquêteurs, le crime soit très improbable.

LES BLESSÉS CRANIENS DE GUERRE : LES IMPLAÇABLES

On nous communique :

« Les blessés de guerre reconnus implaçables pour la plupart, des blessés du crâne, sont dans une situation pénible. Cette situation est justiciable de l'attention des parlementaires et de la bienveillance du Ministre des Pensions. Elle doit aussi faire l'objet de démarches énergiques et pressantes près des Pouvoirs Publics ; c'est à quoi s'attache « L'Union Mutuelle des Blessés de la tête de la Région du Nord de la France », groupement spécialisé pour la défense des droits et des revendications de cette catégorie de mutilés de guerre.

» Cette organisation a déjà signalé d'une façon toute spéciale, la situation de cette minorité si nécessiteuse et digne d'intérêt. La première mesure à envisager pour les blessés cràniens implaçables, est de leur allouer d'abord le taux d'invalidité de 100 %, de manière à leur assurer au moins leurs besoins. Ensuite de leur accorder une allocation spéciale compensatrice permanente, vu leur non reclassement social. En effet, contraindre un mutilé à vivre avec une pension moindre de 596 francs par mois, c'est le vouer à la misère noire, l'obliger à des sursauts de révolte, d'exaspération. Prétendre que des blessés de guerre reconnus « implaçables » au regard des emplois réservés, créés pour parachever l'indemnisation de nos blessures sont des chômeurs, c'est faux.

« Trépanés, blessés de la tête, commotionnés, nerveux de la région (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Somme, Oise), adhérez tous et en masse à l'Union pour réclamer avec instence tous vos droits et obtenir l'allocation spéciale compensatrice permanente, votée par la Chambre des députés en 1929 et qui n'a pas encore vu le jour. Pour tous renseignements et adhésions pour l'année 1935, prière de s'adresser à **M. Georges Ghys, président fondateur** journellement la permanence (joindre timbre pour réponse).

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Imprimerie Lefebvre-Ducrocq de Lille

QUAND LA GRIPPE VOUS ACCABLE...

Des applications répétées de Thermogène stimuleront énergiquement votre organisme et activeront votre guérison sans fatigue pour le cœur ou l'estomac.

L'action du Thermogène est souveraine pour prévenir et guérir les localisations pulmonaires qui rendent la grippe si redoutable.

Quelques secondes suffisent pour l'application de la feuille d'ouate et on peut graduer l'intensité de la révulsion suivant la nécessité (voir mode d'emploi).

LE THERMOGÈNE
"OUATE RÉVULSIVE ET RÉSOLUTIVE"
En vente dans toutes les pharmacies : la boîte 4 fr.
Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments
sous le n° 242-I

186

286

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE MARCHÉ DU BLÉ

La mise en route du nouveau régime institué par la loi

Nous recevons de M. Pierre Dombrez, président du syndicat général de la Bourse de Commerce de Lille, un appel aux cultivateurs qu'il fait précéder d'un bref commentaire de la situation créée par la nouvelle loi sur le blé.

« La nouvelle loi supprimant le prix minimum pour la vente du blé ayant donné lieu à des interprétations diverses, dont certaines seraient susceptibles de semer la panique parmi les cultivateurs, surtout les petits, en leur faisant prévoir un brusque effondrement des cours à brève échéance, nous avons estimé de notre devoir de leur lancer un appel au calme, destiné dans notre esprit à les mettre en garde contre cette manœuvre tendancieuse que nous réprouvons avec énergie. »

Appel aux cultivateurs

Voici le texte de cet appel :

« A l'heure où l'avenir du pays était en jeu, où s'annonçait prochaine toute une série de catastrophes économiques, un homme s'est révélé qui, placé à la tête du Gouvernement, a déclaré vouloir s'opposer de toutes ses forces à la poussée des appétits déchaînés.

» Ce sursaut d'énergie a été motivé par le souci de mettre fin aux scandales provoqués par l'application néfaste de lois qui, voltées dans un but que nous voulons croire louable, étaient transgressées par la grande majorité des intéressés.

» Sans vouloir ici entrer dans le vif d'un sujet qui a prêté à tant de controverses, ni essayer de sonder la pensée de ceux qui furent à l'origine de ces lois, rappelons simplement que si elles favorisèrent à l'excès les intérêts de certains, en étendant le régime de la fraude dans toute son ampleur, l'immense majorité des moyens et petits cultivateurs en souffrirent au point de ne pouvoir vendre leurs blés, même au prix de larges concessions.

» Les protestations des victimes mirent de longs mois à être entendues en haut lieu, trop d'intérêts s'étant ligués jusqu'à la dernière minute pour étouffer les plaintes de ces malheureux.

» Trop de situations s'étaient créées à l'abri de ces lois pour que les profiteurs pussent se résoudre à les abandonner sans combat.

» La bataille engagée par le Chef du Gouvernement fut conduite avec vigueur et, en dépit de la résistance acharnée de l'adversaire, la victoire fut brillante et complète.

» Des rumeurs prétendent que certains grands groupements agricoles, poussés par de puissants intérêts divers, vont mettre tout en œuvre dès le premier jour pour tenter de faire baisser les prix, dans le but de démontrer aux Pouvoirs publics que la loi sur le retour à la liberté est une erreur. Nous voulons espérer que si telle est leur intention, ils reculeront devant cette manœuvre dont ils auraient à supporter toutes les conséquences devant l'opinion publique et devant la masse des paysans.

LA RÉSORPTION DES EXCÉDENTS

« Il faut que, dès à présent, les cultivateurs sachent que 15.000 marchands de grains dépourvus de tous stocks, sont prêts à prendre leur part du fardeau qui pèse trop lourdement sur leurs épaules, en leur offrant l'appui de leur expérience, de leurs capitaux et de leurs magasins ; que 3.500 meuniers ayant épuisé leurs approvisionnements vont recommencer leurs achats réguliers et que tous les boulangers de France, dès demain, vont renouveler leurs commandes de farines interrompues par l'attente du fait nouveau.

« Certes, il ne saurait être question de leur conseiller de profiter des événements nouveaux pour exagérer leurs prétentions, ora le Gouvernement a en mains les éléments nécessaires pour calmer leur ardeur, si besoin était.

» Mais qu'ils ne s'abandonnent pas non plus à la crainte de se trouver devant les prix avilis annoncés par leurs faux prophètes, même si les premières offres devaient provoquer un mouvement de baisse, ce qui est loin d'être prouvé d'après nos derniers entretiens avec la culture ; qu'ils se réservent et attendent patiemment la reprise qui ne saurait tarder.

« Ils doivent se rendre compte qu'entre les cours de fraude appelés prix gangster et le prix minimum aboli, rarement respecté, il y a place pour un cours raisonnable qui, en leur donnant une légitime satisfaction, permettra au Commerce de reprendre son activité à la meunerie et à la boulangerie du vivre, en abaissant le l'homme d'Etat qui a su par son énergie, remettre momentanément toutes choses an place dans une question vitale pour le pays.

« Il fallut que cesse la campagne d'agitation ainsi que la lutte stérile des intérêts égoïstes, pour que règne à nouveau l'entente plus que jamais souhaitable entre Français. — Pierre LOMBREZ, président du syndicat général de la Bourse de Commerce de Lille. »

Le point de vue des Associations agricoles

Nous reproduisons, à titre documentaire, ainsi que nous l'avons fait ces derniers jours pour d'autres associations agricoles, une lettre du Président de la société d'agriculture de l'arrondissement d'Hazebrouck à M. le sénateur De la Grange, relative à l'attitude des parlementaires du Nord au cours de la discussion de la loi sur le blé.

Vous avez bien voulu assister à notre dernière réunion de Commission et vous inspirant de notre échange de vues, marquer votre réprobation pour l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de la culture.

Nous sommes heureux de vous en remercier, vous serez notre interprète auprès de vos collègues du Nord qui, comprenant le véritable intérêt du pays, n'ont pas voulu suivre, les ministres dans leur tentative ; vous direz aussi notre reconnaissance aux députés des Flandres qui, comme vous, ont combattu le projet.

On se demande vraiment qui a pu être l'inspirateur et le rédacteur d'une pareille loi, toutes les suppositions sont permises à une époque où l'intérêt de quelques-uns prime si souvent l'intérêt général et où certains groupements et syndicats commandent en maîtres.

Nos cultivateurs isolés de par la France, à la tâche du matin au soir, quand ce n'est pas du soir au matin, ont vu leurs intérêts méconnus et sacrifiés pour assurer au Gouvernement un triomphe facile.

Je vous félicite, M. le Sénateur, d'avoir eu le courage de résister, vous rendant compte de la situation grave que tout cela prépara.

Vous avez fait entendre le cri d'alarme voyant le fossé qui se creuse entre le pays et le pays légal.

L'Etat se refuse à modifier son train de vie, alors que la misère va croissant et pour satisfaire l'opinion publique, sans cher aux intermédiaires, le Gouvernement fait baisser de quelques sous le prix du pain, en demandant le sacrifice aux cultivateurs seuls.

Et tout cela comme le disait hier à Cambrai, avec toute son autorité et sa compétence, notre collègue Leriche e au mépris de tous les engagements et en reniant la parole donnée » et il ajoutait avec raison, c'est ce que « l'honnêteté paysanne ne peut edmettre ».

En vain, le Président du Conseil essaie d'opposer les petits cultivateurs aux groupements agricoles, ce sont des paroles démagogiques et inexactes.

Vous l'avez bien compris, M. le Sénateur, et c'est ce qui a dicté votre vote, le résultat du scrutin prouve que la cause que vous défendez a besoin de toute votre énergie, de toute votre ténacité, de tous vos efforts.

Les parlementaires qui veulent pour la culture française le droit de vivre, ne resteront pas sur cet échec.

Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.— (Signé) : Henri DEGROOTE, conseiller général du Nord, président de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck.

	Hommes	Dames
Montres LIP, depuis	150	318
Montres Sem, fabrication LIP, depuis...	110	180

MARCHÉS DE PARIS

A PARIS, 28. — **Viandes** : Bœufs : Quartier derrière, 6.25 ; devant, 2.50 ; Aloyau, 10 ; Cuisses, 5.25 ; Train entier, 7. — Veaux : 1re qualité, 9.25 ; 2e, 6.95 ; 3e, 5.45 ; Pan Cuisseau, 10.25. — Moutons : 1re, 13.50 ; 2e, 11.45 ; 3e, 8.45 ; Gigots, 19 ; Carrés parés, 20 ; Epaule, 8. — Porcs : 1re, 6.15 ; 2e, 5.35 ; Filets, 8.40 ; Jambons, 6.50. ; Lard, 3. — Beurres : Laiterie Normande, 14.50 ; Charente Poitou Touraine, 16.75 ; Malaxés Normandie, 12.75 ; Malaxés Bretagne, 10.25. — Œufs : Picardie et Normandie, 6 ; Bretagne, 4.55 ; Touraine Centre, 6 ; Conserves, 3.90 ; Outre-Mer, 4 25. — Fromages : Brie moyen 1.20 ; Camembert Normandie, 1.90 ; Divers, 1.15 ; Pont-L'Evêque, 2.15 ; Port Salut, 7.25 ; Gruyère et Comte, 8. — Volailles : Canards Rouennais et Nantais 11.50 ; Fermes, 8 ; Lapins morts, 8.90 ; Oies, 6 ; Poulets Nantais, 13 ; de Bresse, 16.50 ; Poules de Bretagne, 9. — Poissons : Barbues, 8.50 ; Bars, 20 ; Harengs français pleins, 1.75 ; vides, 0.90 ; Homards vivants, 17 ; Langoustes, 19 ; Maquereaux français gros, 2.15 ; petits, 3.75 ; Merlans brillants, 3.50 ; ordinaires, 1 ; Morues salées, 8.50 ; Raies, 3.50 ; Sardines salées Bretagne, néant ; Fraîches, 30 ; Soles, 23 ; Marennes, 97.50 ; Portugaises, 22.50 ; Moules Isigny, 0.75.

A PARIS, 28. — **Clôture.** — Blés : disp. cote officielle, 80. — Maïs : Tous incotés. — Avoines : Tendance calme, disp. cote officielle, 48 ; courant, 44.75-45 ; proch., 46.25 payé ; fév., 47.25 payé ; 3 de janv., 47.25 payé ; 3 de février, 48.75 payé ; 3 de mars, 49.50-50 ; 3 d'avril, 50.50 payé ; 3 de mai, 51-51.50. — Seigles : Tous incotés. — Orges : Tendance sans affaires, courant, incoté ; proch., 68 vend. ; fév., 68 vend. ; 3 de janv., incoté ; 3 de fév., 3 de mars, 3 d'avril, 3 de mai, incotés.

Sucres. — Faible, courant, 184.50-185 payés ; proch., 185.50-186 payés ; 3 de janv., 186.50-187 ; 3 de fév., 187.50-188 payés ; 3 de mars, 188.50-189. Cote officielle, 185 à 186.

Alcools libres. — Tous incotés.

Huiles de Lin et Colza. — Incotées.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 28. — **Clôture.** — Tendance soutenue. Ventes : 250 sacs ; Décembre, 152.75 ; janvier, 150.25 ; février, 150.25 ; mars, 151.75 ; avril, 151.75 ; mai, 152 ; juin, 151.75 ; juillet, 152 ; août, 152 ; septembre, 152.50 ; octobre et novembre, incotés.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A **Avesnes-sur-Helpe.** — Beurre en gros, 7.75 à 8 fr. la livre ; au débit, 7 à 7.25 en fin de marché ; au détail, 8 à 8.50 la livre. Il n'y avait que peu de paniers sur le marché. Le beurre devient rare ; œufs, 15 fr. le quarteron ; poulets vivants, 36 à 43 fr. la c. ; 19 à 22 fr. p. ; poules vivantes, 34 à 40 fr. la c. ; 18 à 21 fr. p. ; canards, 16 à 18 fr. p. ; oies, 30 à 33 fr. p.; dindes, 50 à 55 fr. p. ; lapins, 15 à 25 fr. p.; lièvres, 30 à 35 fr. p. ; lapins de garranne, 9 à 10 fr. la p. ; pigeons, 11 fr. la c.

A **La Bassée**, 27. — Beurre, 7.50 à 8.50 la livre ; œufs, 17 fr. le quarteron ; camemberta, 2.50 à 3 fr. p. ; maroilles, 9 fr. p. ; Bébé, 5.50 p. ; petit pommel, 2.50 p. ; gruyère, 16 fr. ; hollande, 12 et 18 fr. ; roquefort, 24 fr. ; fromage blanc, 3 fr. le k. ; oignons, 1.25 à 1.50 ; carottes, 0.40 ; pommes de terre, 0.65 ; chicorée de Bruxelles, 1.25 et 1.50 ; échalotes, 4 fr. ; épinards, 1 fr. le k ; endives, 0.50 et 0.75 ; laitues, 1.25 ; scarolen, 0.75 ; choux-fleurs, 3 fr. environ ; choux rouges, 0.75 ; choux verts, 0.50 à 1 fr. ; céleri, 0.50 à 0.75 p. ; poireaux, 0.50 à 1 fr. ; salsifis, 2.25 ; laurier, 0.50 ; cresson, 0.75 la b. ; pommes, 1 25 à 3 fr. ; poires, 2.50 à 3 fr. ; oranges, 2.50 ; mandarines, 3 fr. le k. ; bananes, 0.50 ; citrons, 0.40 p. ; poules, 18 à 24 fr.; poulet, 15 à 26 fr. ; canards, 14 à 16 fr. ; pigeons, 5 fr p. ; lapins, 12 à 26 fr. ; lapins de garenne, 6 à 10 fr. p.

On achète en culture : Blé, 76 fr. moins 4 fr. taxe à la production ; avoine, 49 fr. ; seigle, 62 fr. ; orge, 61 fr. ; pois verts, 145 fr. ; lingots, 345 fr. ; flageolets, 260

Une formule de santé

Vieux vins naturels = sang généreux
Quinquina = force
Orange = hygiène

LE PIKINA
Le meilleur des Apéritifs

BOURSE DE LILLE DU 28 DÉCEMBRE 1934

VALEURS	C. préc.	C. du J
CHARBONNAGES		
Albl	395	...
• Part	315	...
Aniche	1345	1325
Anzin	684	688
Béthune	4100	4065
• 10e	403	399
Blanzy	502	498
Bruay	1590	1571
• 10e	156	158
Carvin	1270	1250
Clarence	225	...
Com. Fourch	172	165
Courrières	222	220
Crespin	50	...
Dourges	815	800
Escarpelle	1970	1970
Frankenbolz	135	125
Gouy-Servins	20	...
Lens	281	284
Liévin	142	144
• C. 80 sc.	4585	4280
Ligny-les-Air	42	...
• Part	42	...
Marles 70e	404	399
Nord d'Alais	185	180
Ostricourt	915	910
Thivencelles	82	...
Vicoigne	444	443
METALLURGIE		
Bl. Miss	...	...
Ac. Longwy	161	161
Ac. Nord	245	245
Sam. et Mo.	200	200
Etabl. Arbel	310	304
Chant. Fr.	102	100
At. C. N. Fr.	565	565
B. St-Vaast	230	...

VALEURS	C. préc.	C. du J
Constr. Méc.	155	155
Delat-Frovar	78	78
Den. Anzin	672	675
Escaut Capl.	450	445
Fives-Lille	708	708
A. Léonard	33	...
• Part	110	...
Mar et Hom	259	265
Nord et Est	300	305
Met. Fr.-Bel.	1458	1448
Jeumont	278	275
• Part	601	608
Louv et Rec.	820	8 0
Peugeot	310	...
Ryo-Catteau	...	...
St-Ant. (F.-L.	1630	...
Sen. Méub	542	545
PÉTROLES		
Fr.-Polon	505	525
Grabownike	24 50	24 50
• Part	216	...
Lille-Bonnier	310	310
• prior.	580	...
Pechelbronn	260	...
Raf. Pét. Nd.	30	...
Silva Plana	26	...
• Part	70	...
INDUSTRIES TEXTILES		
Etabl. Agach	160	160
Cot. St-Quen	71	...
Czentochovi	140	...
Fil. Filt. Fr.	250	255
Indust. Text	650	652
• Jouis	318	332
Le Blan	177	...
Lyon sole er.	129	124
Saint Frères	94	94
Tibergbien	223	230

VALEURS	C. préc.	C. du J
VALEURS DIVERSES		
Bq Gén. Nd	150	150
Créd. Nd. ex. cr	449	447
Sofinest	52	51
Cie. d. Mines	155	159
Elec. L.-R.-T	157	157
Art. F. et L.	348	340
Béthunoise	426	425
El. et G. Nd	372	372
El. Nd-Ouest	720	720
Ent. El. N. F	456	463
Hersin-Coup	434	436
Billy-Mon. A	320	330
Billy-Mon. P	2275	...
C. H. d. S	65	...
C. H. d. S	253	...
C. Franc. (n.)	1520	1525
Mat. C. Lots	123	123
Poliet-Chans	327	340
Tuil. Beaur.	354	...
Engr. Auby	100	100
Gl. Verr. sp.	3110	3090
Kal. Ste-Th.	578	580
Kuhlmann	498	496 50
Bla. Comines	...	...
Saint-Gobain	970	980
U. Libercourt	165	169 50
Gl. An. anc.	495	500
Asturienne	48	47
La Lucette	130	...
Mokt el Hed	2200	...
Tekkab	425	424
Zinc Silésie	87	...
Hetb. d'Aim	229	231
Brak C.N.F.	266	286
Motte-Cord.	1015	...
Falc. St-Am.	770	...
Peyrissac	50	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921 6 %, 590; 1923 6 %, 590; 1926 7 %, 536; 1926 7 %, 532; 1927 7 %, 526; 1931 4 %, 702. — Département du Pas-de-Calais 1926 7 %, 525; 1927 7 %, 523. — Roubaix 1931 4.50 %, 715. — Crédit National 1919 5 %, 562; 1920 5 %, 516; 1921 6 %, 534; 1922 6 %, 541; 1923 6 %, 536; 1924 6 %, 534; 1928 5 %, 549. — Denain et Anzin 1927 6 %, 1015. — Eglises Dévastées (Group. de Reconst.) 1922 6 %, 513; 1928 5 %, 930; 1931 4 %, 816. — Grosse Métallurgie 1931 4 %, 897. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 1927 6 %, 513; janvier 1931 4 %, 830; mars 1931 4 %, 832; juin 1931 4 %, 810; août 1931 4 %, 816. — Lévin 1926 7 %, 502. — Eaux du Nord 5 %, 756. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing 5 %, 877. Continentale du Gaz 1931 5 %, 889. — Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 885. — Energie Electrique du Nord de la France 4.50 %, 389. — Denain et Anzin 1932 5.50 %, 865. — Escaut et Meuse 1913 4 %, 436. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est 1906 4 %, 460; 1930 4.50 %, 756. — Pont-à-Vendin (Société Métallurgique de) 5 %, 390. — Senelle-Maubeuge 4.50 %, 725; 1931 4.50 %, 1550. — Agache Fils 6 %, 477. — Alfred Motte et Cie 4.50 %, 545. — Cotonnière de Saint-Quentin 6 %, 370. — Glorieux et De Pierrepont 5 %, 525. — Industrielle Lainière 7 %, 390. — Lainière de Roubaix 5.50 %, 552. — Le Blan et Cie 7 %, 415. — Chicorée Supérieures (Société Industrielle) 5 %, 975. — Eternit 5 %, 882. — Finalens 5 %, 725. — Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France 4.50 %, 765. — Immobilière de l'Artois 4.50 %, 738. — Industrielle et Agricole de la Somme 6.50 %, 323. — Verreries et Manufactures de Glaces d'Aniche 5 %, 798. — Beerringen 5 %, 630. — Brusy 1922 5.50 %, 910. — Crespin-Nord 4.50 %, 553. — Limbourg-Meuse 4.50 %, 775. — Ostricourt 1910 4 %, 330.

COUPONS ANNONCES

31 Décembre. — Escarpelle (solde), N° 109; coupon brut, 65. — Comptoir Financier Lillois (solde), N° 38; coupon brut, 90, coupon net à payer, nominatif, 14.20; porteur, 11.40. — Dourges (acompte),